

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 8 JUIN 2020

Le Conseil de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons siège en huis clos, en séance ordinaire du 8 juin 2020 à la salle communautaire de la Maison Legrand.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Denis Langlois, Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim et monsieur Henri Grenier, maire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 juin 2020.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à cette dite séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu unanimement :

«que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer à la salle communautaire de la Maison Legrand en respectant la distanciation sociale.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte. Il est 19h00.

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-06-172

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté;

1. Prière
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Mot de bienvenue
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 11, 21 et 26 mai 2020
6. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 31 mai 2020
7. Correspondance
8. Paiements de factures
9. Projet de convention de libération de sommes dues et quittance à intervenir entre la municipalité de Port-Daniel-Gascons et Échelon Assurance
10. Poste – opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout
11. Embauche – journalier temporaire - Programme FAIR
12. Modification de la résolution 2020-05-169
13. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 000 000\$
14. Résolution d'adjudication – soumission pour l'émission d'obligations
15. Politique sur la consommation d'alcool et de drogues
16. Financement temporaire – Caisse Populaire Desjardins (règlement d'emprunt de 857 000\$)
17. Approbation des états financiers 2019 de l'Office Municipal d'Habitation (OMH)
18. Programme de crédit de taxes de services
19. Colloque en travaux publics de l'ATPA
20. Transfert de crédit budgétaire 2020 pour le service de sécurité incendie
21. Stagiaire en urbanisme
22. Embauche d'une directrice générale pour un contrat à durée déterminée
23. Autorisation de signatures – entente relative à la gestion d'un contrat d'intégration au travail
24. Concours local «fleurer le Québec»
25. Modification de la résolution 2020-04-107 – réhabilitation du Chemin de Fer de la Gaspésie – réfection des ponts (2) ferroviaires de Port-Daniel-Gascons – couleurs des structures métalliques
26. Travaux dans la route du parc Colborne
27. Achat d'une camionnette
28. Affaires nouvelles
 - a) Rapport du maire 2019
 - b) Demande d'appui pour le projet de caractérisation des systèmes municipaux de traitement des eaux usées du sud de la Gaspésie
 - c) Excavation du parc – route de la Prée
 - d) Conception d'un réseau de sentiers au Centre Plein Air La Souche
29. Période de questions
30. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-173

05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 11, 21 ET 26 MAI 2020

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que les procès-verbaux des séances du 11, 21 et 26 mai 2020 soient adoptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-174

06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DES DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MAI 2020

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires #908799 à #908904, et la liste des chèques #914283 à #914323 ainsi que les comptes à payer au montant de 29 592.61 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

07. CORRESPONDANCE

Lecture faite par monsieur le maire de la correspondance suivante :

- ✓ lettre de remerciement de l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine;
- ✓ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : informations sur l'ouverture des camps de jours;
- ✓ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : approbation du règlement d'emprunt numéro 2020-02;
- ✓ Commission Scolaire René-Lévesque : modification de nom à partir du 15 juin 2020 pour le Centre des services scolaire René-Lévesque;
- ✓ Ministère de la Sécurité publique; report des échéances du paiement de la somme payable pour les services de la SQ pour l'année 2020 au 30 septembre pour le 1^{er} versement et au 1^{er} décembre pour le 2^{ième} versement.
- ✓ Club de l'Âge d'Or Three Star : carte de remerciement pour l'aide financière

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Construction LFG Inc. : facture reliée au projet de rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel au montant de 217 231.43\$ avant taxes;
- Comité ZIP Gaspésie : facture reliée au renouvellement de l'adhésion au montant de 75\$
- Alain Côté Consultant Inc. : facture reliée au contrat forfaitaire (3^{ième} étape) pour le nouveau camion incendie au montant de 300\$ avant taxes;
- Me William Assels, avocat : facture reliée au dossier #19591094 au montant de 2 913.39\$ avant taxes;
- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée au projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 32 574\$ avant taxes;
- Tetra Tech QI Inc.; facture reliée aux honoraires professionnels pour la réfection du quai de Port-Daniel au montant de 2 208.96\$ avant taxes;
- Ivan Binet, photographe : facture reliée à la maquette pour le projet d'intégration d'une œuvre d'art à l'architecture pour le projet du Centre multifonctionnel au montant de 3 261.58\$ avant taxes;
- Émile Rondeau : facture reliée à la politique d'intégration des arts à l'architecture (maquette) au Centre multifonctionnel au montant de 3 261.58\$ avant taxes
- Ministère de la Culture et des Communications : facture reliée à l'intégration des arts à l'architecture au montant de 3 978.54\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

09. PROJET DE CONVENTION DE LIBÉRATION DES SOMMES DUES ET QUITTANCE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS ET ÉCHELON ASSURANCE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- mandate, monsieur Henri Grenier, maire, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la convention de libération des sommes dues et quittance à intervenir entre la municipalité de Port-Daniel-Gascons et Échelon Assurance.
- Autorise les paiements des soldes contractuels #2018-13 au montant de 39 606.36\$ taxes incluses et #2018-14 au montant de 172 072.44\$ taxes incluses (pour un montant totalisant 211 678.80\$).

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale par intérim

10. POSTE – OPÉRATEUR ADJOINT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons a ouvert à l'interne un poste saisonnier d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout avec une garantie de 24 semaines de travail par année;

CONSIDÉRANT QU'une seule candidature a été reçue pour ce poste soit celle de monsieur Rodrigue Duguay qui rencontre les exigences de base de ce poste et qui s'engage à réussir les examens de formation obligatoires avant d'être nommé à ce poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue Duguay est titulaire d'un poste saisonnier préposé à l'entretien à l'aréna avec une garantie de 24 semaines ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue Duguay est titulaire d'un poste saisonnier de journalier de 15 semaines;

CONSIDÉRANT QU'un poste saisonnier de journalier de 15 semaines devient vacant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons

1. Abolit le poste vacant saisonnier opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout garantissant 24 semaines de travail par année
2. Abolit le poste saisonnier préposé à l'entretien aréna garantissant 24 semaine de travail par année;

3. Crée un nouveau poste fusionné à temps complet de préposé à l'entretien – aréna et d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout;
4. Laisse vacant le poste de journalier saisonnier de 15 semaines par année, occupé présentement par monsieur Rodrigue Duguay et ce, jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à la nomination de celle-ci au nouveau poste fusionné précité;
5. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas la nomination de monsieur Rodrigue Duguay à ce nouveau poste fusionné à temps complet ou que ce poste devienne vacant, alors le poste fusionné à temps complet de préposé à l'entretien – aréna et d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout sera aboli et les postes saisonniers d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout et de préposé à l'entretien – aréna seront recréés pour l'affichage de 2 postes saisonniers;
6. Signe une lettre d'entente avec le syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour le règlement des 5 points ci-haut mentionnés et autorise monsieur Henri Grenier, maire et madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente;
7. Retient monsieur Rodrigue Duguay au poste fusionné à temps complet de préposé à l'entretien – aréna et d'opérateur adjoint du réseau d'aqueduc et d'égout à partir du 15 juin 2020 et sa nomination est conditionnelle à la réussite des formations obligatoires (OTUND ou équivalent, OW2 et sécurité sur les chantiers et en espace clos);
8. Accepte de défrayer les coûts de formations obligatoires pour le programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées pour monsieur Rodrigue Duguay.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-178

11. EMBAUCHE – JOURNALIER TEMPORAIRE – PROGRAMME FAIR

La municipalité embauchera trois postes de journalier temporaire pour la saison estivale 2020 pour le programme FAIR.

Les emplois seront rémunérés à 15.00\$/heure pour une période de 14 semaines à raison de 35 heures par semaine.

La date de début d'emploi a été fixée au 15 juin 2020.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons engage les personnes suivantes pour le programme FAIR :

- Monsieur Andrew Benwell
- Madame Danielle Grenier
- Monsieur Gilles Sweeney

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons apporte les modifications suivantes à la résolution 2020-05-169 concernant l'horticulture et l'embellissement:

- Accorde à madame Suzanne Langlois à titre de personne salariée occasionnelle au titre d'emploi d'horticulteur, environ 4 semaine de travail pour se joindre au titulaire de poste d'horticulteur monsieur Placide Langlois et sera rémunérée selon la classification prévue à la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers

13. RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 4 000 000\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 23 JUIN 2020

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 000 000\$ qui sera réalisé le 23 juin 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Port-Daniel--Gascons souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 000 000 \$ qui sera réalisé le 23 juin 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2019-15	2 640 000\$
2019-15	1360 000\$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2019-15, la Municipalité de Port-Daniel--Gascons souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu unanimement;

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 23 juin 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 23 juin et le 23 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.P.D. DU CENTRE-SUD GASPESIEN
 70 BOUL. RENE-LEVESQUE
 CHANDLER, QC
 G0C 1K0

8. Que les obligations soient signées par le maire et la secrétaire-trésorière. La Municipalité de Port-Daniel-Gascons, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2019-15 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 23 juin 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-181

14. RÉOLUTION D'ADJUDICATION – SOUMISSION POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Date d'ouverture :	8 juin 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	23 juin 2020
Montant :	4 000 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2019-15, la Municipalité de Port-Daniel--Gascons souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Port-Daniel--Gascons a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 23 juin 2020, au montant de 4 000 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois

soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

173 000 \$	0,75000 %	2021
176 000 \$	0,90000 %	2022
178 000 \$	1,05000 %	2023
181 000 \$	1,20000 %	2024
3 292 000 \$	1,35000 %	2025

Prix : 98,41596

Coût réel : 1,68334 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

173 000 \$	0,80000 %	2021
176 000 \$	1,00000 %	2022
178 000 \$	1,10000 %	2023
181 000 \$	1,20000 %	2024
3 292 000 \$	1,30000 %	2025

Prix : 98,18700

Coût réel : 1,69485 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

173 000 \$	1,00000 %	2021
176 000 \$	1,05000 %	2022
178 000 \$	1,15000 %	2023
181 000 \$	1,30000 %	2024
3 292 000 \$	1,40000 %	2025

Prix : 98,24600

Coût réel : 1,78070 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 000 000 \$ de la Municipalité de Port-Daniel--Gascons soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la secrétaire-trésorière par intérim soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-182 15. POLITIQUE SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à l'adoption de sa politique sur la consommation d'alcool et de drogues telle que présentée.

Un exemplaire de la politique sur la consommation d'alcool et de drogues sera transmis à chaque membre du personnel de la municipalité qui devra attester en avoir reçu copie et pris connaissance dans les 10 jours suivant sa réception.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-183 16. FINANCEMENT TEMPORAIRE – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS (RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 857 000\$)

CONSIDÉRANT QU'un financement temporaire est nécessaire pour le resurfaçage des routes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait affaires avec la Caisse Populaire Desjardins Centre-Sud gaspésien;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2020-02 décrétant une dépense de 1 607 000\$ et un emprunt de 857 000\$ pour le resurfaçage des routes de la Rivière, Chenel, de la Prée et Clemville a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale par intérim à faire une demande pour l'obtention d'un financement temporaire avec la Caisse Populaire Desjardins Centre-Sud Gaspésien au montant de 857 000\$ et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-184 17. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve les états financiers 2019 de l'Office Municipal d'Habitation.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-185

**18. PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES –
RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal confirme la conformité réglementaire pour une résidence intergénérationnelle;

il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un remboursement de crédit de taxes de services 2020 dans le dossier du matricule 7540 51 3443 au montant de 260\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-186

19. COLLOQUE EN TRAVAUX PUBLICS DE L'ATPA

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics à participer au colloque annuel de l'Association des Travaux Publics d'Amérique qui aura lieu à Sherbrooke du 17 au 20 novembre 2020. L'inscription est au montant de 935\$ avant taxes. Les frais de déplacements seront payables selon le règlement en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-187

**20. TRANSFERT DE CRÉDIT BUDGÉTAIRE 2020 POUR LE SERVICE
DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la directrice générale par intérim soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires pour l'exercice 2020 :

augmentation du budget pour les natures de dépenses suivantes :

02.22000.335	internet – caserne	500\$
02.22000.522	entretien /réparation caserne	1 725\$
02.22000.525	entretien/réparation véhicule incendie	3 000\$
02.22000.526	entretien/réparation machinerie et outillage	1 500\$
02.22000.610	autres biens non durables	500\$
02.22000.643	petits outils – service incendie	3 500\$
02.22000.650	vêtements, chaussures, accessoires	15 000\$
02.22000.726	équipements – caserne incendie	2 000\$
02.22000.455	immatriculation – incendie	1 000\$

Total : 28 725\$

Diminution du budget pour les natures de dépenses suivantes :

02.70222.499	événements – mercredi musicaux	14 000\$
02.70223.499	événements – open Gaspésien volleyball	13 725\$
02.70222.499	événements – mercredi musicaux	1 000\$

Total : 28 725\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-188

21. STAGIAIRE EN URBANISME

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte d'accueillir en stage d'observation au sein d'une municipalité locale pour une durée de 9 semaines à 15\$/heure, monsieur Olivier Beaudin présentement aux études à l'Université de Montréal en baccalauréat en urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-189

22. EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons nomme au poste de directrice générale Madame Marlyne Cyr pour la période du 8 juin 2020 au 12 novembre 2021 et ce, selon les modalités prévues à son contrat de travail et mandate Monsieur Henri Grenier, maire à signer pour et au nom de la Municipalité ce contrat de travail.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-190

23. AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE RELATIVE À LA GESTION D'UN CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons renouvelle le contrat d'intégration au travail de monsieur Ghislain Michel pour l'année 2020 et de mandater la directrice générale par intérim à signer tout document officiel concernant le contrat d'intégration au travail d'Emploi Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-191

24. CONCOURS LOCAL «FLEURIR LE QUÉBEC»

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe au concours local «fleurer le Québec» et accorde les prix suivants :

- a) 2 prix de 50\$ dans chacun des districts (6);
- b) Payer les frais des juges : temps et déplacements

Que la date limite pour les inscriptions soit le 3 août 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-05-192

25. MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2020-04-107 – RÉHABILITATION DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE – RÉFECTION DES PONTS (2) FERROVIAIRES DE PORT-DANIEL-GASCONS – COULEUR DES STRUCTURES MÉTALLIQUES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons apporte la correction suivante à la résolution 2020-04-107 concernant le projet en titre :

- Que la couleur brun (AMS-STD 19945) soit remplacée par la **couleur brune n° 10045 identifiée dans la norme AMS-STD 595 «colors used in government procurement»**

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-193

26. TRAVAUX DANS LA ROUTE DU PARC COLBORNE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de "Les Constructions J.-Paul Parisé Inc." pour des travaux dans la route du parc Colborne au montant de 4 050\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-194

27. Achat d'une camionnette

La municipalité de Port-Daniel-Gascons a reçu deux soumissions pour le remplacement de la camionnette 1999;

- Chaleurs Automobiles : camion GMC Sierra 2012 au montant de 15 995\$
- E. P. Poirier Limitée : camion RAM 1500 2018 au montant de 31 495\$

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission E.P. Poirier Limitée : camion RAM 1500 2018 au montant de 31 495\$ avant taxes

Adopté à l'unanimité des conseillers

28. AFFAIRES NOUVELLES

2020-06-195

A) RAPPORT DU MAIRE 2019

L'article 176.2.2 du Code municipal du Québec prévoit que le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons prévoit une période de quinze jours suivant la publication du rapport du maire, par la poste et sur le site de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la séance subséquente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-196

**B) DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE
CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES MUNICIPAUX DE
TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU SUD DE LA GASPÉSIE**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons fait part de son appui, par l'envoi d'une lettre, au projet de caractérisation des systèmes municipaux de traitement des eaux usées du sud de la Gaspésie.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-197

C) EXCAVATION DU PARC – ROUTE DE LA PRÉE

Deux soumissions ont été déposées pour l'excavation du parc – route de la Prée :

Transport Guy Anglehart : 4 500\$ avant taxes
Jocelyn Langlois : 4 500\$ avant taxes

Comme les deux soumissions ont le même montant de 4 500\$, un tirage au sort est fait par monsieur le maire.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons octroie le contrat d'excavation du parc – route de la Prée à Transport Guy Anglehart au montant de 4 500\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2020-06-198

D) CONCEPTION D'UN RÉSEAU DE SENTIERS AU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de services de Consultants OPR pour la conception d'un réseau de sentiers au Centre Plein Air La Souche au montant de 7 250\$ avant taxes

Adopté à l'unanimité des conseillers

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n'a été acheminée au conseil.

2020-06-199

30. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la levée de la séance à 19h45.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr,
Directrice générale par intérim